



5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

**CONVOCATION**  
***AUDITION PARLEMENTAIRE DE 2006 AUX NATIONS UNIES***

Genève, le 3 juillet 2006

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'annoncer que l'Audition parlementaire de 2006 aux Nations Unies pendant la 61<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale se tiendra les 13 et 14 novembre. Comme les années passées, elle se tiendra dans la Salle du Conseil économique et social au Siège de l'ONU à New York. Vous trouverez en annexe une note d'information et un formulaire d'inscription.

La réunion de cette année a pour thème : *“Prévention des conflits et consolidation de la paix : renforcement du rôle essentiel des Nations Unies”*. Les discussions porteront sur les aspects suivants :

- les principales conclusions du Rapport 2006 du Secrétaire général de l'ONU sur la prévention des conflits;
- la nouvelle Commission de consolidation de la paix des Nations Unies : défis et attentes;
- la lutte contre la corruption aux niveaux national et international, et la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (octobre 2003) et d'autres instruments multilatéraux;
- le suivi de la Conférence mondiale des présidents de parlement de 2005 : comment renforcer les parlements dans leurs relations avec les Nations Unies.

L'ordre du jour détaillé et la documentation seront envoyés aux parlements en septembre. Chaque séance de l'Audition – qui sera organisée sous la forme d'une réunion-débat – sera assistée d'un rapporteur, qui présentera son rapport l'après-midi du deuxième jour, avec des conclusions et des recommandations. Le rapport de l'Audition parlementaire sera ensuite distribué comme document officiel des Nations Unies .

Comme les années précédentes, l'Audition parlementaire de 2006 réunira des parlementaires membres de leurs délégations nationales à l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment ceux qui travaillent dans des commissions parlementaires spécialisées sur les questions évoquées plus haut. Nous prions les délégations de bien vouloir confirmer leur participation avant le 15 octobre 2006.

Je me réjouis à la perspective de vous rencontrer à l'Audition de cette année à New York et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général